

A&C HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 144, Rue du Thau
34230 PAULHAN
929 450 609 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 2 AVRIL 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre
2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -3 135 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -3 135 euros

Au compte « **report à nouveau** » -3 135 euros
Qui s'élève ainsi à -3 135 euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société ou à la continuation de l'activité, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente assemblée générale.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 2 avril 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Antoine HURTAUX

Signé par :

03C710D80586427...

Désignation de l'entreprise		SAS A&C HOLDING		144 Rue de Thau		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		34230 PAULHAN		Durée de l'exercice en nombre de mois *		19		
SIRET		9 2 9 4 5 0 6 0 9 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice précédent *				
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122025				
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012					
		014	016					
	Immobilisations corporelles*	028	030					
	Immobilisations financières* (1)	040	700	042	700			
	Total I (5)	044	700	048	700			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
		Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			Certifié conforme par le Président		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	070			Signé par : 03C710D80586427...		
		072	074					
	Charges constatées d'avance *	092	094					
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086					
	Total II	096	098					
	Total général (I + II)	110	700	112	700			
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	100					
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132						
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136	(3 135)					
	Subventions d'investissement	137						
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142	(3 035)					
Provisions pour risques et charges		Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	2 040					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	995					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172						
	Comptes courants d'associés	173	700					
	Autres dettes	175						
	Produits constatés d'avance	174						
Total III		176	3 735					
Total général (I + II + III)				180	700			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	700		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise: SAS A&C HOLDING										Néant ☐ *	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le 31122025					Exercice N-1 clos le						
										1					2						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209				210						
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }										215				214						
											217				218						
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222						
	Production immobilisée *														224						
	Subventions d'exploitation reçues														226						
	Autres produits														230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)														232							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)														234						
	Variation de stocks (marchandises) *														236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)														238						
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*														240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)														242		3 135				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)										243				244						
	Rémunérations du personnel *														250						
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)										380				252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, I-2°, al.3 du CGI)										255				254						
	Dotations aux dépréciations														256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }										259				262						
											260										
	Total des charges d'exploitation (II)														264		3 135				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270		(3 135)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)														280						
	Produits exceptionnels (IV)														290						
	Charges financières (V)														294						
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }										347				300						
											348										
	Impôts sur les bénéfices * (VII)														306						
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)														310		(3 135)				
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*														316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														318						
	Provisions non déductibles*														322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)														324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247				330						
	écart de valeurs liquidatives sur OPC*										248										
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))										249				251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														997						
	Entreprises nouvelles (44. sexies)										986				Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989				
															Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991				
	ZFA NG (44 quaterdecies)										345				Investissements et souscriptions outre-mer		344				
	Zone franche urbaine (44 octies A)										987				Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)		127				
	Créance due au report en arrière du déficit										346				Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)										643				Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)										648				Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647				
															Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		352						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)														356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1		Déficit col. 2		370							
														372		3 135					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.